GUIPRY-MESSAC

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION - FÉVRIER 2024

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 20 janvier. Environ 220 personnes étaient présentes.

SOMMAIRE

Nouvelle forme pour le bulletin municipal

Assurance de la commune

Recencement et CNI

Festival du conte

Budget participatif

Les travaux ont démarré

Chiens en liberté

Groupe l'Alternative

Système d'Alerte

Repas des ainés

Revue municipale de la Ville de Guipry-Messac

Directeur de Publication : Thierry Beaujouan, Maire
Coordination : Commission Communication
Impression : Les Éleveurs d'Idées - 35480 Guipry-Messac
Tirage : 3 700 exemplaires
Distribution : La Poste
ISSN : 2681-5117
Magazine gratuit

EDITO DU MAIRE

La moitié du mandat 2020-2026 est derrière nous, marquée par des défis inattendus. La crise économique et climatique a profondément impacté notre communauté, nécessitant des ajustements sociaux et une gestion plus prudente. Sur le plan social, nous avons adapté les services, revu les tarifs municipaux, renouvelé le Projet Educatif de Territoire, et soutenu les associations. En gestion, nous prônons la vigilance budgétaire et la transition énergétique, avec des projets pour 2024 tels que l'acquisition d'un véhicule électrique et la conversion de l'éclairage public en LED.

Malgré les obstacles, notre municipalité s'engage dans des initiatives de rénovation énergétique des habitations, avec le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur 5 ans. Cette opération vise à accorder des aides en complément de celles données par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et par VHBC.
La transition énergétique exige également des choix stratégiques, comme la définition de zones prioritaires pour le développement des énergies renouvelables, un sujet débattu au sein de la communauté et pour lequel la commune doit présenter un projet pour le 31/03/2024.

Des projets en cours visent à améliorer la qualité de vie des habitants. Des travaux d'agrandissement de l'espace socio-culturel Alexis Moison sont en cours, tout comme le réaménagement de l'avenue du port. Le cinéma, le pôle santé à Abas, l'espace Cosmos, et le pôle gare sont également au cœur des transformations. De nouveaux équipements sportifs sont prévus, ainsi qu'une extension des systèmes de vidéosurveillance avec 10 nouvelles caméras pour renforcer la sécurité.

Des études sont en cours pour la restructuration de l'école G. Sand, l'avenir de la salle Claude Michel, la couverture des terrains de tennis, l'extension de la mairie principale, et l'aménagement urbain du centre de Guipry.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de près de 12 millions étalés jusqu'en 2026 et financés grâce à une gestion des finances communales qui permet de dégager chaque année un autofinancement autour de 2 millions. Une recherche active de subventions auprès des partenaires de la commune et un recours équilibré à l'emprunt participent également au financement des projets.

Je vous adresse à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2024 : travail, réussite dans tous vos projets et surtout une bonne santé pour cette année olympique.

Le Maire, Thierry BEAUJOUAN

www.guipry-messac.fr

Facebook : @villedeguiprymessac

NOUVELLE FORME POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

La forme du bulletin municipal évolue !

Afin d'alléger les sollicitations aux associations et écoles, de communiquer de manière plus institutionnelle et de faciliter la tenue de délais réguliers dans la distribution du bulletin, il évolue.

Un nouveau programme a été défini avec :

- Un « petit » bulletin distribué fin février, fin avril, fin août, fin octobre qui diffusera uniquement les informations municipales.
- Un « gros » bulletin fin juin et fin décembre avec les informations municipales et associatives.

Les associations et les écoles vont communiquer comment maintenant ?

Les associations auront toujours la parole dans 2 des bulletins annuels, il faudra simplement anticiper un peu plus pour communiquer leurs animations.

De plus, la partie agenda en fin de bulletin est conservée.

Enfin, les autres supports communaux sont variés :

- le site internet guipry-messac.fr
- la page facebook @villedeguiprymessac
- les panneaux lumineux à la gare et Avenue du Port
- l'affichage de banderoles

Vous pouvez contacter le service communication à l'adresse communication@guipry-messac.bzh pour tout besoin.

ASSURANCE DE LA COMMUNE, ON VOUS EXPLIQUE :

La presse s'est récemment fait l'écho de difficultés rencontrées par la ville pour renouveler son contrat d'assurance « Dommage aux biens ». Ces difficultés ne sont pas liées à la situation géographique de la commune mais bien à une problématique rencontrée par de nombreuses collectivités.

En effet, les collectivités sont impactées par une hausse des sinistres due à la multiplication de catastrophes naturelles (tempêtes, grêle) et à la détérioration des comportements sociétaux (émeutes urbaines, dégradations de biens publics, etc.).

Les assurances refusent désormais d'assumer ces nouveaux risques dans le cadre de contrats jusque-là soumis à des tarifications plutôt basses

Des négociations récentes ont cependant permis à la commune de **reconduire son contrat** pour une période déterminée qui sera mise à profit pour trouver une solution pérenne et répondre au besoin.

BREVET DES COLLÈGES, BACCALAURÉAT, BTS… LES EXAMENS APPROCHENT, PENSEZ À VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES !

L'année est déjà bien commencée et les examens vont arriver à vitesse grand V. Pensez à anticiper vos démarches administratives comme le recensement en Mairie (à partir de 16 ans) et le renouvellement de vos cartes nationales d'identité.

Le recensement citoyen, comment faire ?
Il faut venir à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

La démarche en mairie est rapide et vous obtenez votre attestation de recensement directement. Ce recensement donnera ensuite lieu à une convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté (JCD) dont l'attestation sera obligatoire pour l'inscription aux examens à partir de 18 ans.

Carte Nationale d'Identité, comment faire ?
Pour toute création ou renouvellement de carte d'identité, il faut réaliser une pré-demande de carte d'identité en ligne, puis prendre rendez-vous en mairie.
Pour rappel, la prolongation de 5 ans de la durée de la carte d'identité dépend de plusieurs critères :

- Elle n'est valable que pour les personnes qui étaient majeures au moment de la création de leur carte
- La carte doit avoir été délivrée en 2014 ou après
- Le modèle de carte est l'ancien modèle (plastifié bleu et non format carte bancaire).

LE FESTIVAL DU CONTE

La médiathèque, service de la municipalité, a organisé le Festival du Conte du 20 janvier au 3 février dernier.
Durant le festival, les participants ont pu se plonger dans l'univers du conte au travers d'événements comme La nuit de la lecture qui a ouvert le festival, ou encore Conte du genévrier et Histoires avant l'apéro. Gratuits et ouverts à tous, ces 3 événements ont permis aux participants de partager des moments uniques avec des auteurs et conteurs.

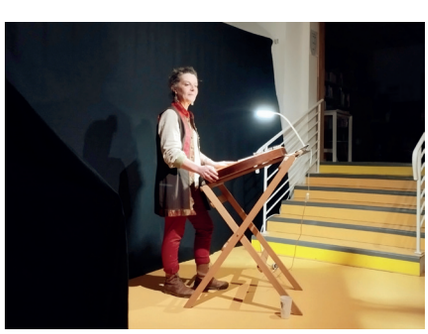

Caroline Avenel, conteuse et intervenante de La nuit de la lecture

BUDGET PARTICIPATIF 2023 / 2024

En 2023, le premier budget participatif de la commune a mobilisé les élus et les habitants. 9 projets étaient en lice et le vote populaire s'est déroulé du 9 au 17 décembre.
493 votants au total : 198 par internet et 295 lors du marché des cabanes de Noël et en mairie.
Une participation convenable pour un premier essai et comparable aux budgets participatifs organisés ailleurs sur le territoire.
La permanence tenue les 9 et 10 décembre sur la place des anciennes halles a pu bénéficier de l'afflux des familles sur ce charmant marché de Noël. La météo venteuse et pluvieuse du dimanche n'a même pas dissuadé les visiteurs.

Les résultats ont été annoncés le 20 janvier lors des voeux du Maire.
Ci-dessous, la liste des candidats et le nombre de voix obtenues :
1 - Caisses à savon : 112
2 - Fresques à la gare : 78
3 - Circuit des chênes : 69
4 - Jardins partagés : 60
5 - Fruitiers partagés : 58
6 - Parcours sportif : 46
7 - Préau à Baron : 44
8 et 9 - ex-aequo : Concours Photos et Projet GM 3.0 : 13
Les porteurs du projet lauréat, Philippe Thomas et l'association Récréator, se sont engagés à mobiliser les jeunes autour de cette aventure, dont la course n'est que le point d'orgue.

LE CIRCUIT DES CHÊNES

PRÉAU À BARON

COURSE DE CAISSES À SAVON

PROJET GM – 3.0

FRESQUES MURALES

JARDINS PARTAGÉS

PARCOURS SPORTIF

CONCOURS PHOTO

FRUITIERS PARTAGÉS

Le collège, la MFR, l'Espace Jeunes… seront sollicités pour construire leurs « caisses » avec des composants recyclés. Mais les porteurs souhaitent aussi mobiliser toutes les générations.
Parmi les autres projets, certains ont fortement intéressé les élus et les habitants. Ils pourront être intégrés dans un programme communal.
Ce premier budget participatif est riche d'enseignements : des projets nombreux, répondant parfaitement au désir du « bien vivre ensemble » à Guipry-Messac.
Une expérience fédérative à renouveler !

Madeleine Guillonnet
Adjointe déléguée à la participation citoyenne

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ !

La **3ème Tranche de l'Avenue du Port** a débuté le 10 janvier dernier. Ces travaux doivent contribuer à la requalification de cet axe structurant de notre commune, en sécurisant les déplacements, en développant les mobilités douces, en valorisant les espaces de services et de commerces qui bordent la voie.
Les travaux devraient durer jusqu'à la fin juillet. Durant toute cette période, **les commerces restent ouverts** et accessibles.

Les travaux ont également débuté à l'**Espace Socio Culturel Alexis Moison**.
Début Janvier, le service administratif de la MJC et l'Antenne France Services ont déménagé à l'Espace Trampoline, 10 rue de la Libération. Les travaux vont durer jusqu'à l'été 2025.

TENEZ VOS CHIENS EN LAISSE

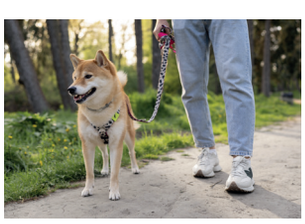

Fréquemment, la municipalité reçoit des plaintes concernant des animaux, principalement des chiens.
Aussi, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et qu'il est interdit de laisser divaguer son chien.
Pour rappel, en cas de dommage, c'est le propriétaire qui est responsable. Tout propriétaire d'un animal est en effet responsable des dommages qu'il pourrait causer, peu importe qu'il soit égaré ou échappé.

GROUPE DE L'ALTERNATIVE

Le format des bulletins municipaux change. Le groupe de l' Alternative a obtenu la poursuite de son droit d'expression dans les BM (1/4 ou 1/2 page selon la taille du BM). Il est important pour nous de continuer à communiquer et informer. Ces lignes paraissent dérisoire comparées aux moyens de la liste majoritaire. En plus des BM, du site facebook, elle vient d'éditer un bilan de mi-mandat distribué par la poste et budgétisé par la mairie.
Que pouvons nous dire de ce bilan?
Une démocratie qui s'apparente plus à de la démagogie au regard des sujets mineurs de l'atelier citoyens ou le résultat du budget participatif ;
Un recours fréquent à des solutions clefs en mains (Lamotte, Espacil etc.) ;
Une politique persistante de développement coûteux par rapport à la capacité budgétaire de la commune qui voit ses recettes décroître (perte de la taxe d'habitation, diminution des recettes de droit de mutation , crise énergétique) ;
Une politique culturelle reposant sur le dynamisme et les demandes des associations gérées et animées par des bénévoles ;
Une invisibilité du plan de mobilité avec essaimage de voies cyclables au détriment des voitures ou des piétons.

Le groupe de l'Alternative

AGENDA

Dimanche 25 février au samedi 2 Mars
Festival Bobin'âge
Cinéma L'Alliance

Samedi 2 Mars
Loto - Org. KCGM
Espace Claude Michel

Samedi 9 au lundi 25 Mars
Festival Tout se Chante - Org. MJC
Espace Claude Michel

Vendredi 15 Mars
Tournois - Org. USGM Badminton
Espace Bel Air

Samedi 16 Mars
Repas de la Saint-Patrick
Org. Bourg en Fête - Salle des Fêtes

Vendredi 22 au dimanche 24 Mars
Festival Cinémédia
Cinéma L'Alliance

Samedi 30 Mars
Loto - Org. Team Celticar
Espace Claude Michel

Samedi 6 Avril
Loto - Org. NAPE Ecole G. Sand
Espace Claude Michel

Dimanche 7 Avril
Chasse aux oeufs
Org. APE Ecole la Roche des Grées
Arboparc

Samedi 13 Avril
Friperie - Org. LadyNamik
Maison du Port

Samedi 13 Avril
Tournois MMA - Org. Tigre et Dragon
Espace Bel Air

Dimanche 14 Avril
Vide grenier - Org. APEL École St-Michel
Espace Claude Michel

Dimanche 21 Avril
GALA - Org. USGM Danse
Espace Claude Michel

Jeudi 25 Avril - 15h30
Conte déambulatoire - Org. MJC
Etang de Baron

Samedi 27 et dimanche 28 Avril
Qualifications Champion's League
Org. GMCK - Stade Georges Hochard

NOUVEAU SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

La Mairie s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la population de la commune inscrite au dispositif, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Ce nouveau service est gratuit, pour en bénéficier il suffit de s'inscrire via le formulaire disponible via ce QR Code → ou sur notre site : *www.guipry-messac.fr/actualites/nouveau-systeme-dalerte/*

LE REPAS DU CCAS

Le prochain repas des aînés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le mercredi 10 avril 2024 à 12h à l'Espace Claude Michel. Ce repas ouvert à tous les aînés est offert par le CCAS de Guipry-Messac pour les personnes de 70 ans et plus en 2024, domiciliées sur la commune.

Pour les personnes accompagnantes de moins de 70 ans domiciliées sur la commune, une participation de 34€ est demandée (règlement uniquement par chèque à l'ordre du Relais de la Gare à transmettre lors de votre inscription, accompagné du coupon réponse).

Quant aux personnes sans moyen de locomotion, nous vous demandons de bien vouloir nous le signaler lors de votre inscription via le coupon-réponse disponible dans ce bulletin municipal de février 2024 et à l'accueil de la Mairie.
Les inscriptions seront prises uniquement au moyen de ce coupon-réponse dûment complété, à retourner au plus tard pour le samedi 20 mars 2024 à la Mairie.

A noter que pour les personnes de 85 ans et plus (âge atteint en 2023) qui ne pourront pas participer au repas du 10 avril 2024, un « colis de Noël » leur sera distribué en fin d'année.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL (à retourner avant le 20/03/2024)

Nom - Prénom .....

Date de naissance ...../...../.....

Adresse .....
.....
.....

Numéro de téléphone ...../...../...../...../.....

Mail .....@.....

Cocher la ou les cases correspondantes :

☐ Participera au repas organisé par le CCAS de Guipry-Messac le mercredi 10 avril 2024 à 12h à l'Espace Claude Michel

☐ Ne dispose pas de moyen de locomotion pour se rendre au repas

☐ Accompagnateur/trice (joindre un chèque de 34€ à l'ordre du Relais de la Gare)